



Madame le Maire
Hôtel de ville
1 Parvis des Droits de l'Homme
35133 LECOUSSE

Service TERRITOIRES

Objet : PLU de Lecousse –
Modification n°1

Dossier suivi par :
Annelise FERRÉ PELLÉ
02 23 48 26 60
annelise.ferre@bretagne.
chambagri.fr

A Rennes, le 13 juillet 2021

Madame le Maire

Par courrier reçu en nos services le 8 juillet 2021, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification n°1 du PLU de Lecousse.

La modification porte sur des adaptations du règlement graphique (suppression d'emplacements réservés), les OAP et le règlement littéral des zones 1AUE et UC.

Le dossier porté à notre connaissance n'appelle pas de remarques de notre part.

La Chambre d'agriculture émet un avis favorable à la modification n°1.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes sincères salutations.

Le Président,
Loïc GUINES



Adresse de
correspondance :
Chambre d'agriculture
Rue Maurice Le Lannou
CS 74223
35042 RENNES CEDEX
02 23 48 23 23

chambres-agriculture-bretagne.fr